

la maternité de l'IMM habilitée à prodiguer des soins de pédiatrie néonatale



Avec plus de 2000 naissances par an, la maternité de l'IMM, de niveau 1B, est habilitée à prodiguer des soins de pédiatrie néonatale permettant d'éviter la séparation mère-enfant.

Un site internet dédié aux mamans et futures mamans comprenant de nombreuses informations et conseils est

accessible en [cliquant ici](#).

Consciente de l'importance de cette étape dans la vie d'une femme et d'un couple, l'équipe met tout en œuvre pour que cette expérience se déroule dans les meilleures conditions, en favorisant le lien entre le bébé et ses parents.

Innovation : depuis le début de l'année, la maternité de l'IMM offre aux patientes en travail la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions, d'une analgésie péridurale déambulatoire.

En pratique, la patiente est levée progressivement sous le contrôle d'un professionnel de santé une vingtaine de minutes après la pose du cathéter péridural et l'injection des produits anesthésiants.

Si la station debout est bien supportée, elle peut alors faire du ballon et se promener dans la salle d'accouchement, toujours en présence d'un accompagnant.

Cette nouvelle technique qui limite au maximum la survenue de la réduction de la mobilité des jambes par l'utilisation de

solutions d'anesthésiques locaux très diluées améliore le déroulement du travail et aboutit à une meilleure satisfaction des patientes tout en garantissant des conditions de sécurité optimales. Il est recommandé d'en discuter au moment de la consultation avec l'anesthésiste.